

LA PERTE DU PLURILINGUISME: ASPECTS DU COMPROMIS MORAVE

Hannelore Burger

Au vu de l'actualité du principe des peuples à disposer d'eux-mêmes et au vu des exigences soulevées au nom de ce principe pour l'obtention de «l'autonomie nationale» et pour la protection des minorités, il semble que le Compromis morave n'a pas seulement valeur historique. L'auteur évalue de manière critique le contrat très célébré de 1905 comme un instrument politique de la plus grande ambivalence. Son attention se porte sur un aspect jusque-là négligé du Compromis morave qu'elle décrit comme une perte du plurilinguisme. A la suite d'une analyse de la problématique de la soi-disante «Lex Perek», elle démontre que le sujet national implicitement revendiqué au travers de la législation du Compromis est de nature unilingue. Il se trouvait en contradiction avec l'identité transnationale de nombreux Moraves et était apte à détruire les formes collectives de vie, telle que la pratique morave d'«échanges des enfants». La conséquence du Compromis morave, c'est que l'on a fait de la vie nationale un devoir, un devoir auquel seulement quelques uns purent se dérober.